
Présidence : Slovénie**577ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 10 novembre 2005

Ouverture : 10 h 15
Clôture : 13 heures

2. Président : M. J. Lenarčič

Au cours de la séance, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à la Jordanie (partenaire méditerranéen pour la coopération) à l'occasion des attentats terroristes du 9 novembre 2005.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Elections législatives tenues le 6 novembre 2005 en Azerbaïdjan* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; la Croatie, pays candidat ; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1132/05), Fédération de Russie (PC.DEL/1143/05 OSCE+), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1139/05), Norvège (PC.DEL/1142/05), Canada, Turquie, Ukraine, Azerbaïdjan (PC.DEL/1135/05)
- b) *Affaire de l'ONG biélorusse « Partenariat »* : Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1134/05), Biélorussie
- c) *Liberté des médias et de réunion au Kazakhstan* : Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique

européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1128/05), Kazakhstan (PC.DEL/1144/05 OSCE+)

- d) *Refus d'un visa pour les Etats-Unis pour un représentant biélorusse à la soixantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies* : Biélorussie (PC.DEL/1138/05), Etats-Unis d'Amérique
- e) *Troubles récents en France* : Biélorussie, France

Point 2 de l'ordre du jour : MISSION DE L'OSCE EN MOLDAVIE

Président, Chef de la Mission de l'OSCE en Moldavie (PC.FR/22/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que l'Islande et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1129/05), Fédération de Russie, Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/1133/05), Moldavie (PC.DEL/1127/05 OSCE+)

Droit de réponse : Fédération de Russie, Moldavie

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LE SEMINAIRE
MEDITERRANEEN DE L'OSCE DE 2005

Président, Maroc (partenaire méditerranéen pour la coopération), Président du Groupe de contact avec les partenaires méditerranéens pour la coopération (Belgique) (PC.DEL/1137/05 OSCE+), Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; ainsi que la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1130/05), Egypte (partenaire méditerranéen pour la coopération), Arménie

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DES COPRESIDENTS DU GROUPE
DE MINSK

Président, Coprésident du Groupe de Minsk (Fédération de Russie) (PC.FR/23/05 OSCE+), Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie, Royaume-Uni-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie et la Turquie ; l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine et la Moldavie, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1131/05), Géorgie (également au nom de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/1136/05 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/1145/05 OSCE+), Arménie, Biélorussie, Azerbaïdjan (PC.DEL/1140/05)

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT
 EN EXERCICE

- a) *Annonce de la distribution du rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/165/05) : Président*
- b) *Barèmes des contributions de l'OSCE : Président*

Point 6 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général :
Secrétaire général

Point 7 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

Aucune déclaration

4. Prochaine séance :

Lundi 14 novembre 2005 à 15 heures, Neuer Saal